

Bulletin d'adhésion 2008



Prénom et Nom du Père :
Date et Lieu de naissance :
Nationalité :
Profession :

Prénom et Nom de la Mère :
Date et Lieu de naissance :
Nationalité :
Profession :

Adresse :
Code Postal : Ville :
Téléphone :
Liste rouge : oui - non
E-mail :

Votre caisse allocataire : CAF - MSA - Autre : Laquelle ?

Prénom, Nom, Sexe, Date de naissance de tous les enfants vivant au foyer

Prénom	Nom de famille	F/M	Date de naissance

Enfants à naître Date d'accouchement prévue pour le

Type de multiples : 2 - 3 - 4

La famille adhère à l'association Jumeaux et Plus de l'Aisne pour l'année 2008, règlement uniquement par chèque à l'ordre de l'Association Jumeaux et Plus de l'Aisne.

L'adhésion est de : - 17 euros et un carnet de timbres à partir de Juillet 2008 jusque Décembre 2008.

Elle doit fournir une copie du livret de famille ou une copie des extraits d'acte de naissance à la naissance des multiples ou d'un autre enfant. Conformément à l'article 1er du Code de la famille, les familles de nationalité étrangère devront pouvoir faire état de leur établissement régulier en France.

En disposition de l'article 27 de la loi informatique et Liberté du 6 janvier 1978, nous vous informons qu'en l'absence de réponse à l'une des rubriques obligatoires (en gras dans le questionnaire) votre adhésion ne pourra être enregistrée.

Les informations portées sur ce bulletin d'adhésion sont destinées UNIQUEMENT :

- à la gestion courante de votre association Jumeaux et Plus
- à la Fédération Nationale
- à l'Union Départementale des Associations Familiales
- à l'Union Nationale des Associations Familiales

L'adhésion à l'Association Jumeaux et Plus 02 comprend l'abonnement au Multipl'Infos, bulletin de la Fédération Nationale expédié en publipostage.

La loi n°7817 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de Madame la Présidente de Jumeaux et Plus de l'Aisne.

Acceptez-vous de paraître dans l'Annuaire de l'association locale ? **Oui - Non**

Acceptez-vous de voir vos coordonnées communiquées à la CDM (Centrale des Multiples) afin de recevoir leurs promotions ?

Oui - Non

Acceptez-vous de rencontrer des journalistes ? **Oui -Non**

Autorisez-vous à publier vos témoignages dans le bulletin de l'association ? **Oui - Non** sur le site ? **Oui - Non**

Autorisez-vous à publier vos photos dans le bulletin de l'association ? **Oui - Non** sur le site ? **Oui - Non**

Comment avez-vous connu l'Association ?

Fait à Le.....

Signature :

Bulletin à retourner à :
Association Jumeaux et Plus
Agnès OLONDE
78 bis avenue de Soissons
02400 CHATEAU-THIERRY
03 23 84 17 97